

L'INFORMATEUR MUNICIPAL

Téléphone : 418 629-4242

Télécopieur : 418 629-4090

Site Web : <http://www.ville.amqui.qc.ca>

Courriel : administration@ville.amqui.qc.ca

Janvier 2018

Édition spéciale Budget 2018 de la Ville d'Amqui

Le budget de la Ville d'Amqui, pour l'année 2018, s'élève à 9 698 000 \$, comparativement à 9 417 000 \$ en 2017. Cette majoration de 281 000 \$ représente une augmentation globale des dépenses de 2,98 %.

Dans les pages qui suivent, vous trouverez des données pertinentes au budget, en commençant par une présentation des orientations qui ont guidé sa conception. La présente édition de *L'informateur municipal* contient également le programme triennal des dépenses en immobilisations que la Ville a adopté en même temps que le budget.

Les orientations 2018

Budget 2018

Au nom du nouveau conseil municipal et à titre de nouveau maire, j'ai le plaisir de vous présenter le budget 2018 de la Ville d'Amqui ainsi que la programmation triennale des dépenses en immobilisations anticipées pour les années 2018, 2019 et 2020. Ce document est le résultat de nombreuses heures de discussions, d'échanges et de partage d'idées en toute collégialité avec mes collègues du nouveau conseil municipal ainsi que les chefs de service de l'administration municipale.

Le budget 2018 qui s'élève à 9,7 millions de dollars est en hausse de 3 % par rapport à l'an dernier. En contrepartie, l'effort additionnel demandé à nos citoyens se situe au niveau de l'inflation à 1,3 %, ce qui constitue un scénario acceptable.

D'autre part, comme je l'ai déjà mentionné, une de nos priorités est la conservation de nos acquis. Nous avons le devoir de nous assurer de l'entretien adéquat de nos infrastructures et nous devons assumer nos dépenses d'opération par une gestion saine, rigoureuse et responsable.

Nous avons tendance à oublier pourquoi nous payons des taxes municipales. Je vous demande donc d'apporter votre regard à la section détaillée de ce journal, où vous y retrouverez la nature de chaque activité ou service que nous nous payons collectivement.

J'invite aussi nos commerçants à consulter la section taxe d'affaires, puisque des changements importants sont envisagés pour l'année 2019. À cet effet, un document vous sera transmis lors de l'envoi des comptes de la taxe d'affaires.

Les investissements anticipés pour 2018

Le conseil municipal a fait ses choix et a mis la table pour l'année en cours qui s'annonce fertile en réalisation de projets importants.

La Ville d'Amqui continuera de progresser en 2018 dans la réfection de ses rangs, notamment :

- la poursuite de la réfection d'une partie du rang Saint-Paul sur une distance approximative de 800 mètres (à partir du pont Paul-Beaulieu) au montant estimé de 607 671 \$. La Ville anticipe la participation du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour une somme de 455 753 \$, pour une contribution municipale nette de 151 918 \$.
- la réfection d'une partie du rang Saint-Philippe sur une distance approximative de 2,7 kilomètres au montant estimé de 1 236 723 \$. La Ville anticipe la participation du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour une somme de 802 645 \$, pour une contribution municipale nette de 434 078 \$.

La Ville verra par ailleurs à optimiser la desserte en eau potable dans le secteur de l'hôpital et pour le site où sera construit le Château Bellevue. Ce projet est plus que souhaité par notre population et celui-ci procurera plusieurs éléments positifs pour notre communauté. Au cours des prochaines semaines, la nature et l'ampleur des travaux requis seront connues, puisqu'un mandat d'ingénierie est en cours d'exécution. La Ville d'Amqui a déjà identifié des sources de subventions qui nous aideront à amoindrir l'impact financier généré par le coût des travaux.

Les orientations 2018

(Suite de la page 1)

(Suite page 2)

Évidemment, l'entreprise contribuera au coût des travaux par l'entremise de son compte de taxes municipales.

De plus, la réfection du garage municipal sera reportée en 2019 afin de permettre la relocalisation de la caserne incendie sur le nouveau site prévu à cet effet. En ce qui concerne notre offre de terrains commerciaux, une réflexion est requise en 2018 afin d'établir nos orientations.

D'autres investissements sont également prévus en 2018, notons principalement l'acquisition d'un camion de déneigement avec équipements, l'achèvement des travaux de desserte en aqueduc et égouts du secteur de la place

Lévesque et le pavage de certaines rues.

D'autres projets sont également anticipés pour les années ultérieures, tels que mentionnés à la section du programme triennal des dépenses en immobilisations. Ce dernier est révisé annuellement.

En terminant, je tiens à remercier mes collègues conseillères et conseillers pour leur grande collaboration ainsi que leur disponibilité en vue de produire ce premier budget de votre nouveau conseil municipal, sans oublier l'administration municipale pour sa grande complicité et sa rigueur dans cet important exercice de planification.

*Pierre D'Amours
Maire d'Amqui*

Conseil municipal de la Ville d'Amqui



Sarah-Josée Fournier
Conseillère - District 1
Urbanisme et culture



Pierre D'Amours
Maire



Égide Charest
Conseiller - District 4
Service des travaux publics



Normand Boulianne
Conseiller - District 2
Développement économique



Michel Germain
Conseiller - District 3
Loisirs

Engagement des élus pour le mandat 2017-2021

« Par nos actions et par nos décisions, nous serons des leaders dans la revendication d'une économie locale plus forte et dans la valorisation des attraits de notre milieu ».



Richard Leclerc
Conseiller - District 5
Famille et sécurité



Sylvie Blanchette
Conseillère - District 6
Ressources humaines
Mairesse suppléante

Les faits saillants du budget 2018

Comparatif des budgets 2017 et 2018

	2017	2018	Variations
Recettes			
Taxes	7 367 926 \$	7 527 242 \$	159 316 \$
Paiements tenant lieu de taxes (gouvernements)	478 975 \$	500 431 \$	21 456 \$
Loisirs	220 015 \$	221 850 \$	1 835 \$
Autres revenus de sources locales	570 375 \$	685 116 \$	114 741 \$
Subventions gouvernementales	511 952 \$	481 195 \$	(30 757) \$
Subventions gouvernementales applicables au service de la dette	202 757 \$	282 166 \$	79 409 \$
Appropriation de surplus	65 000 \$	0 \$	(65 000) \$
TOTAL DES RECETTES	9 417 000 \$	9 698 000 \$	281 000 \$
Dépenses			
Administration générale	1 266 546 \$	1 317 957 \$	51 411 \$
Sécurité publique et protection incendie	435 289 \$	457 341 \$	22 052 \$
Sûreté du Québec	605 498 \$	625 000 \$	19 502 \$
Réseau routier (voirie, déneigement, signalisation, éclairage, etc.)	1 832 172 \$	1 846 917 \$	14 745 \$
Hygiène du milieu (aqueduc, égouts, matières résiduelles)	1 520 195 \$	1 600 604 \$	80 409 \$
Urbanisme et développement économique	639 047 \$	625 526 \$	(13 521) \$
Loisirs (récréatif)	1 346 308 \$	1 336 534 \$	(9 774) \$
Loisirs (culturel)	403 773 \$	434 067 \$	30 294 \$
Frais de financement à la charge de la Ville	960 370 \$	966 875 \$	6 505 \$
Frais de financement à la charge du gouvernement	202 757 \$	282 166 \$	79 409 \$
Immobilisations à même les recettes	205 045 \$	205 013 \$	(32) \$
TOTAL DES DÉPENSES	9 417 000 \$	9 698 000 \$	281 000 \$

- Un budget présentant une augmentation des dépenses de 281 000 \$ ou de 2,98 % de plus que l'année précédente;
- Les dépenses additionnelles sont générées par l'augmentation de la dette à la charge du gouvernement du Québec (79 409 \$), le fonctionnement des services régionaux de la MRC de La Matapédia (32 678 \$), la hausse de la facture pour les services de la Sûreté du Québec (19 502 \$) et la croissance nette des autres dépenses de fonctionnement, pour 149 411 \$ ou de 1,6 %;
- Le budget 2018 de la Ville d'Amqui se caractérise par une hausse du compte de taxes de la résidence moyenne de 1,3 %, soit à un niveau acceptable avoisinant l'inflation prévue pour 2017;
- L'année 2018 sera encore celle de grands travaux de voirie, notamment au niveau des rangs Saint-Paul et Saint-Philippe;
- Des investissements importants seront réalisés au niveau de nos infrastructures d'eau potable afin d'apporter les correctifs pour améliorer la desserte efficace en eau du secteur de l'hôpital et ainsi assurer le niveau de service requis pour le projet tant attendu par la population, le Château Bellevue. Ce projet d'envergure procurera en contrepartie des revenus de taxation importants à la municipalité.

Répartition des dépenses par groupes d'objets

Ce tableau indique la répartition, par groupes d'objets, des dépenses budgétaires. Ces objets, tels que définis au *Manuel de normalisation de la comptabilité municipale au Québec*, montrent d'une autre façon la ventilation des dépenses de la Ville.

RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR OBJETS		Montant	%
Rémunération du personnel et des contributions de l'employeur	2 915 670 \$	30,1 %	
Frais de financement à la charge de la Municipalité	966 875 \$	10,0 %	
Frais de financement à la charge du gouvernement du Québec	282 166 \$	2,9 %	
Quotes-parts (MRC, incendie, Service de développement, Transport adapté, site d'enfouissement, centre de tri, génie municipal, éco-centre, etc.)	1 569 565 \$	16,2 %	
Électricité, téléphone et assurances	588 373 \$	6,1 %	
Sûreté du Québec	625 000 \$	6,4 %	
Dons	71 240 \$	0,7 %	
Machinerie municipale	322 400 \$	3,3 %	
Immobilisations à même les recettes	205 013 \$	2,1 %	
Autres dépenses de fonctionnement	2 151 698 \$	22,2 %	
BUDGET TOTAL	9 698 000 \$		100 %

Taux de taxation 2018

Taxes foncières

Afin d'atteindre l'équilibre budgétaire et de rencontrer les dépenses anticipées, les taux respectifs de la taxe foncière seront majorés de 1,4 %, soit le taux d'inflation anticipé pour la présente année :

	Taux 2017	Taux 2018
Taux de la taxe foncière applicable à la catégorie résiduelle (incluant le résidentiel, agricole et autres)	1,10 \$ / 100 \$	1,115 \$ / 100 \$
Taux de la taxe foncière applicable à la catégorie d'immeubles de six (6) logements et plus	1,25 \$ / 100 \$	1,268 \$ / 100 \$
Taux de la taxe foncière applicable pour les immeubles industriels et non résidentiels (commerces et services)	1,71 \$ / 100 \$	1,734 \$ / 100 \$

Taxes de services

Les tarifs d'égouts et de gestion des matières résiduelles demeureront inchangés en 2018, soit la même tarification qu'en 2017. Toutefois, le taux applicable à la taxe d'aqueduc sera redressé de 5,00 \$ par logement. Par ailleurs, voici ce qu'il en coûtera par logement en 2018 dans certaines municipalités de la région :

	Aqueduc	Égouts	Matières résiduelles	Total
Amqui	125 \$	140 \$	195 \$	460 \$
Mont-Joli	208 \$	104 \$	190 \$	502 \$
Matane	197 \$	186 \$	120 \$	503 \$
Sainte-Anne-des-Monts	98 \$	225 \$	179 \$	502 \$

Impact de la variation des taux et des tarifs sur le compte de taxes

Voici ce qu'il en coûtera en taxes municipales pour la résidence moyenne à Amqui dont la valeur s'établit à 158 071 \$ en 2018 :

Unité résidentielle	2017	2018	Majoration	
Résidence desservie par l'aqueduc et l'égout	2 194 \$	2 223 \$	29 \$	1,3 %
Résidence non desservie (ni aqueduc, ni égout)	1 934 \$	1 958 \$	24 \$	1,2 %

En comparaison, voici ce qu'il en coûtait en 2017, en taxes municipales, pour une résidence desservie par les réseaux d'aqueduc et d'égouts dans les municipalités suivantes :

Comparaison des comptes de taxes 2017

	Amqui	Mont-Joli	Ste-Anne-des-Monts
Valeur d'une résidence moyenne en 2017	156 466 \$	141 798 \$	131 459 \$
Compte de taxes d'une résidence moyenne	2 176 \$	2 423 \$	2 089 \$
Compte de taxes d'une résidence de 156 466 \$	2 176 \$	2 618 \$	2 385 \$

Taxes d'affaires

Le taux de la taxe d'affaires applicable aux commerces sera de 2,95 \$ du 100 \$ de la valeur locative en 2018, soit le même taux qu'en 2017.

Avis de changement du mode de taxation aux propriétaires d'immeubles commerciaux et industriels pour 2019

D'importantes modifications sont à venir pour 2019 au niveau de la conversion de la taxe d'affaires à l'intérieur du taux de taxe foncière applicable à cette catégorie d'immeubles. En effet, le conseil municipal confirme l'orientation d'abolir la taxe d'affaires basée et calculée sur la valeur locative des espaces commerciaux et industriels, à compter de l'exercice budgétaire 2019.

Au lieu de maintenir un rôle d'évaluation spécifique à l'imposition des taxes d'affaires qui engendre des coûts à élaborer et qui doit constamment être mis à jour, la Ville imposera en 2019 une hausse du taux de la valeur foncière de l'immeuble (pour des revenus équivalents aux revenus de la taxe d'affaires). Très peu de municipalités au Québec imposent encore une taxe d'affaires basée sur la valeur locative et cette mesure est appelée à disparaître à courte échéance.

Les propriétaires et locataires d'immeubles commerciaux et industriels recevront donc en 2018, leur dernier compte de taxes en tant qu'occupant d'une place d'affaires.

À compter de 2019, les propriétaires d'immeubles commerciaux et industriels pourront répartir à leurs locataires la portion de taxes foncières additionnelles générées par l'augmentation du taux applicable à ces catégories d'immeubles.

Augmentation du loyer des locataires de places d'affaires

Pour les baux ne permettant pas au propriétaire d'augmenter le coût du loyer suite à une nouvelle taxe, l'article 255 de la *Loi modifiant de nouveau diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal*, (RLRQ, 2003, chapitre 19), offre aux propriétaires la possibilité d'augmenter le coût du loyer des places d'affaires suite au transfert de la taxe d'affaires à la taxe foncière. Les propriétaires peuvent se prévaloir de cet article de loi au cours de l'année 2018. Pour obtenir une copie de cette loi, veuillez communiquer avec le Service des finances au 418 629-4242, poste 1227 ou 1232.

LE BUDGET 2018

RECETTES

TAXES 7 527 242 \$			
TAXES FONCIÈRES	TAXES DE SECTEURS	TAXES DE SERVICES	TAXES D'AFFAIRES
5 642 392 \$	16 881 \$	1 652 221 \$	215 748 \$

PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES (GOUVERNEMENTS) 500 431 \$		
AFFAIRES SOCIALES	ÉDUCATION	AUTRES
126 472 \$	278 377 \$	95 582 \$

LOISIRS 221 850 \$		
ARÉNA	PISCINE, CENTRE RÉCRÉATIF	AUTRES LOISIRS
68 400 \$	95 750 \$	57 700 \$

AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES 685 116 \$						
IMPOSITION DE DROITS	AMENDES ET INTÉRÊTS	SERVICES RENDUS AUTRES MUNICIPALITÉS	CONTRAT MTMDT ENTRETIEN D'HIVER	CESSION D'ACTIFS	REDEVANCES ÉOLIEN	AUTRES
118 800 \$	99 250 \$	44 765 \$	135 000 \$	45 000 \$	156 229 \$	86 072 \$

SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES 763 361 \$				
BIBLIOTHÈQUE	REDEVANCES MATIÈRES RÉSIDUELLES	REDEVANCES MATIÈRES RECYCLABLES	PÉRÉQUATION	SERVICE DE LA DETTE
24 000 \$	55 000 \$	120 000 \$	282 195 \$	282 166 \$

TOTAL DES RECETTES 9 698 000 \$	
------------------------------------	--

TAXES FONCIÈRES (par catégorie d'immeubles)	
Résidentiels	1,115 \$ / 100 \$
6 logements et plus	1,268 \$ / 100 \$
Terrains vagues desservis	1,115 \$ / 100 \$
Agricoles	1,115 \$ / 100 \$
Non résidentiels	1,734 \$ / 100 \$
Industriels	1,734 \$ / 100 \$



Taxe d'affaires 2,95 \$ / 100 \$

Tarif d'aqueduc 125 \$ par logement
Tarif d'égouts 140 \$ par logement
Tarif matières résiduelles 195 \$ par logement

...LES CHIFFRES

DÉPENSES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE 1 317 957 \$

LÉGISLATION	APPLICATION DE LA LOI	GESTION FINANCIÈRE	GREFFE	ÉVALUATION	AUTRES
281 305 \$	8 000 \$	486 507 \$	307 198 \$	180 871 \$	54 076 \$

SÉCURITÉ PUBLIQUE 1 082 341 \$

SÛRETÉ DU QUÉBEC	PROTECTION INCENDIE	SÉCURITÉ PUBLIQUE ET AUTRES
625 000 \$	425 368 \$	31 973 \$

TRANSPORT 1 846 917 \$

ADMINISTRATION	VOIRIE	DÉNEIGEMENT	ÉCLAIRAGE PUBLIC	SIGNALISATION	TRANSPORT ADAPTÉ
168 730 \$	815 148 \$	721 553 \$	86 600 \$	32 707 \$	22 179 \$

HYGIÈNE DU MILIEU 1 600 604 \$

ADMINISTRATION	RÉSEAU D'AQUEDUC	RÉSEAU D'ÉGOUTS	ASSAINISSEMENT DES EAUX	MATIÈRES RÉSIDUELLES	PROTECTION DES COURS D'EAU
167 778 \$	162 466 \$	44 238 \$	290 617 \$	929 143 \$	6 362 \$

LOISIRS (CULTUREL) 434 067 \$

ADMINISTRATION ET AUTRES	BIBLIOTHÈQUE	SALLE COMMUNAUTAIRE	SALLE JEAN-COSSETTE	AUTRES
36 071 \$	152 906 \$	119 865 \$	85 159 \$	40 066 \$

LOISIRS (RÉCRÉATIF) 1 336 534 \$

ADMINISTRATION	PATINOIRES INT. & EXT.	PISCINE ET C. RÉCRÉATIF	PARCS TERRESTRAINS JEUX	AUTRES ACTIVITÉS
378 718 \$	402 595 \$	381 427 \$	148 309 \$	25 485 \$

URBANISME ET DÉVELOPPEMENT 625 526 \$

URBANISME ET ZONAGE	PROMOTION INDUSTRIELLE	LOGEMENT OMH	REVITALISATION
206 637 \$	296 903 \$	111 986 \$	10 000 \$

FINANCEMENT 1 249 041 \$

À LA CHARGE DE LA VILLE	À LA CHARGE DU GOUVERNEMENT
966 875 \$	282 166 \$

IMMOBILISATIONS 205 013 \$

AFFECTATION AU FONDS DE DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS
205 013 \$

**TOTAL DES DÉPENSES
9 698 000 \$**

Programme triennal des dépenses en immobilisations

Le programme triennal des dépenses en immobilisations comporte un total de treize (13) projets.

Huit (8) de ceux-ci pourraient être réalisés en tout ou en partie en 2018. Cependant, certains d'entre eux sont conditionnels à l'octroi d'une aide financière. Le conseil municipal a la responsabilité de mesurer l'impact de ces travaux sur le compte de taxes avant leur réalisation. D'autres projets d'investissements sont prévus pour les années ultérieures.

Le programme triennal des dépenses en immobilisations demeure avant tout un outil de planification des projets d'investissements. Il est donc évident que cette planification ne constitue en aucun cas une décision officielle quant à la réalisation de l'ensemble de ces projets. Le coût des investissements par emprunts est estimé au net, déduction faite des subventions gouvernementales anticipées.

	Coût municipal net estimé	Programme triennal des dépenses en immobilisations		
		2018	2019	2020
Immobilisations à même les fonds de la Ville				
Immobilisations à même les recettes	615 013 \$	205 013 \$	205 000 \$	205 000 \$
Immobilisations par le fonds de roulement	660 000 \$	220 000 \$	220 000 \$	220 000 \$
Pavage par le fonds carrières et sablières	195 000 \$	60 000 \$	65 000 \$	70 000 \$
Total partiel	1 470 013 \$	485 013 \$	490 000 \$	495 000 \$
Immobilisations par emprunts				
Réfection du garage municipal	1 150 000 \$	50 000 \$	1 100 000 \$	
Réfections des rangs Saint-Philippe (partie) et Saint-Paul (partie) en 2018	1 185 000 \$	585 000 \$	300 000 \$	300 000 \$
Poursuite réfection secteur place Lévesque en 2018	275 000 \$	275 000 \$		
Optimisation des réseaux d'aqueduc et d'égouts	1 500 000 \$	750 000 \$	750 000 \$	
Renouvellement de machineries	400 000 \$	250 000 \$	150 000 \$	
Travaux au Camping d'Amqui phase 2	400 000 \$		400 000 \$	
Développement de terrains industriels	500 000 \$		500 000 \$	
Développement de terrains résidentiels	300 000 \$		50 000 \$	250 000 \$
Remplacement système réfrigération glace du curling	250 000 \$			250 000 \$
Réfection de la passerelle J.-Napoléon-Pérusse	400 000 \$			400 000 \$
Total partiel	6 360 000 \$	1 910 000 \$	3 250 000 \$	1 200 000 \$
GRAND TOTAL	7 830 013 \$	2 395 013 \$	3 740 000 \$	1 695 000 \$

La croissance de l'évaluation de la résidence moyenne

Les municipalités ont l'obligation de déposer à tous les résidence moyenne. Le tableau ci-contre indique trois (3) ans un nouveau rôle d'évaluation appelé rôle l'évolution, depuis 2004, de la valeur d'une résidence triennal d'évaluation foncière (exception obtenue pour 2016). Comme la valeur au rôle d'évaluation d'un

immeuble doit refléter sensiblement sa valeur marchande, ceci signifie qu'à tous les trois (3) ans, si le prix de revente des immeubles est supérieur aux valeurs inscrites au rôle d'évaluation, l'évaluateur doit redresser les valeurs. Plusieurs facteurs influencent la valeur moyenne des résidences, entre autres, les permis de rénovation et de construction émis annuellement qui se traduisent par des modifications de valeur. D'autre part, l'augmentation du coût des matériaux et de la main-d'œuvre, les taux d'intérêt sur les emprunts, la rareté des loyers, l'économie locale et surtout les conditions du marché (l'offre et la demande) sont les principales causes de la croissance de l'évaluation de la

Comme les chiffres l'indiquent, la tendance est à la hausse et l'avenir nous indiquera de quelle manière ce phénomène se poursuivra.

Année	Valeur moyenne des résidences
2004	71 849 \$
2007	82 976 \$
2010	104 600 \$
2013	123 065 \$
2017	156 466 \$
2018	158 071 \$